



ACCORD DE DÉCHARGE, D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ ET D'INDEMNISATION

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE SIGNER. LE PRÉSENT DOCUMENT A DES CONSÉQUENCES LÉGALES ET IL AFFECTERA VOS DROITS ET VOTRE CAPACITÉ D'INTENTER DE FUTURES ACTIONS EN JUSTICE.

EN CONTREPARTIE de l'autorisation de participer aux matchs de basket-ball, aux événements, aux concours (chacun, un « **Concours** ») et à d'autres activités prévues dans le cadre de l'événement intitulé « 2024 NBA 3X Paris » qui se déroulera à Paris, France (collectivement, l'« **Événement** »), le soussigné, en son nom, celui de son enfant participant ou de son pupille (le cas échéant) (le « **Participant** »), et les représentants personnels du Participant, ses héritiers, ses ayants droit et ses parents proches, par les présentes :

1. COMPREND QUE (a) LA PRÉSENCE DU PARTICIPANT SUR LE SITE DE L'ÉVÉNEMENT COMPREND CERTAINS RISQUES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES BLESSURES CORPORELLES (Y COMPRIS LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET LE DÉCÈS) ET LES DOMMAGES MATÉRIELS, (b) si le Participant a accès à une zone restreinte, comme le terrain de jeu ou la ligne de touche, il peut y avoir un risque accru en raison de la proximité étroite avec le terrain et de la présence de joueurs, d'entraîneurs et de membres du personnel participant activement aux activités liées au basket-ball, (c) (i) le nouveau coronavirus SARS-CoV-2 et toute maladie qui en résulte (ainsi que toute mutation, adaptation ou variation de celui-ci, « **COVID-19** ») est extrêmement contagieux et il existe un risque inhérent d'exposition à la COVID-19 dans tout lieu où des personnes se trouvent ou ont été présentes ; (ii) aucune précaution, y compris les protocoles qui peuvent être mis en œuvre de temps à autre par NBA Properties, Inc. (« **NBAP** »), l'une des autres Parties exonérées (telles que définies ci-dessous) et/ou des tiers (y compris, mais sans s'y limiter, les agences gouvernementales et les personnes désignées par NBAP) (collectivement, les « **Protocoles du site de l'événement** »), ne peut éliminer le risque d'exposition à la COVID-19 ; (iii) bien que des personnes de tous âges et de tous états de santé aient été affectées par la COVID-19, certaines personnes ont été identifiées par les autorités de santé publique comme présentant un risque plus élevé en fonction de leur âge et de leur état de santé sous-jacent ; et (iv) l'exposition à la COVID-19 peut entraîner des exigences de quarantaine, une maladie, une invalidité, d'autres effets sur la santé à court et à long terme et/ou le décès, quel que soit l'âge ou l'état de santé des personnes concernées ;

2. comprend et assume, en toute connaissance de cause et volontairement, tous les risques liés à l'accès du Participant à l'Événement, à son voyage vers et depuis le site de l'Événement, à son entrée (ou nouvelle entrée) et à sa participation à l'Événement, qui peuvent comprendre, notamment, un risque de blessure corporelle (y compris le décès), un risque d'exposition à des affections transmissibles, à des virus, à des bactéries ou à des maladies (notamment, la COVID-19) susceptibles d'entraîner des blessures corporelles, une invalidité, d'autres effets à court ou à long terme sur la santé, ainsi qu'un risque de dommage, de perte ou de vol de ses biens ;

3. (a) accepte qu'avant de participer, le Participant examinera les installations et l'équipement à utiliser et que si le Participant estime que quelque chose n'est pas sûr, il en informera immédiatement un responsable et refusera de participer tant que cette situation n'aura pas été rectifiée ; et (b) reconnaît et comprend pleinement que le Participant prendra part à des activités physiques qui comprennent un risque inhérent de blessures graves, y compris d'invalidité permanente ou de décès, pouvant résulter non seulement de ses propres actions, inactions ou négligences, mais également des actions, inactions ou négligences de l'une des Parties exonérées, des règles de jeu de l'Événement, de l'état des locaux ou de tout équipement utilisé et d'autres risques inconnus du Participant ou non raisonnablement prévisibles à ce jour, et le Participant comprend et assume volontairement tous les risques et toutes les responsabilités liés à sa participation ;

4. EN TOUTE CONNAISSANCE, VOLONTAIREMENT ET IRREVOCABLEMENT, LIBRE, RENONCE ET DECHARGE (ET S'ENGAGE A NE PAS POURSUIVRE) CHACUNE DES PARTIES EXONERÉES DE (OU EN CE QUI CONCERNE) L'ENSEMBLE DES RECLAMATIONS, POURSUITES, CAUSES D'ACTION ET DEMANDES DE DOMMAGES ET INTERETS, QU'ILS SOIENT PASSÉS, PRÉSENTS OU FUTURS, CONNUS OU INCONNUS, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES RÉCLAMATIONS IMPUTABLES OU LIÉES AU DÉCÈS, AUX BLESSURES, À LA MALADIE, À L'INVALIDITÉ, AUX EFFETS SUR LA SANTÉ À COURT TERME OU À LONG TERME, OU AUX PERTES OU DOMMAGES AUX BIENS, QUE LE PARTICIPANT POURRAIT SUBIR OU QUI POURRAIENT PAR LA SUITE ÊTRE IMPUTÉES À L'UNE QUELCONQUE DES PARTIES EXONERÉES EN RAISON DE OU EN LIEN AVEC (A) LA PARTICIPATION DU PARTICIPANT À L'ÉVÉNEMENT ; (B) LE VOYAGE DU PARTICIPANT VERS OU DEPUIS LE SITE DE L'ÉVÉNEMENT OU SA PRÉSENCE SUR LE SITE DE L'ÉVÉNEMENT OU AUTOUR DE CELUI-CI, OU LE RESPECT DE TOUT PROTOCOLE RELATIF AU SITE DE L'ÉVÉNEMENT OU DE TOUTE AUTRE POLITIQUE OU TOUT PROTOCOLE EN VIGUEUR SUR LE SITE DE L'ÉVÉNEMENT ; (C) L'EXPOSITION DU PARTICIPANT À LA COVID-19 ; OU (D) TOUT RISQUE IDENTIFIÉ CI-DESSUS DANS LES SECTIONS 1 À 3, DANS CHAQUE CAS, QU'IL SOIT CAUSE PAR UNE ACTION, UNE INACTION OU UNE NEGLIGENCE DE TOUTE PARTIE EXONERÉE OU AUTREMENT. LE PARTICIPANT COMPREND QUE LA PRÉSENTE RENONCIATION, EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ ET ENGAGEMENT À NE PAS INTENTER D'ACTION EN JUSTICE, EST DESTINÉE À ÊTRE AUSSI LARGES ET INCLUSIFS QUE LE PERMET LA LOI ET ACCEPTE QUE SI UNE PARTIE DE LA PRÉSENTE RENONCIATION, EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ ET ENGAGEMENT À NE PAS INTENTER D'ACTION EN JUSTICE EST NULLE, LE RESTE DEMEURERA EXÉCUTOIRE ET PLEINEMENT EN VIGUEUR ;

AUX FINS DES PRÉSENTES, LES « PARTIES EXONERÉES » SONT : (I) LA NBA ET SES ÉQUIPES MEMBRES, NBAP, WNBA ENTERPRISES, LLC, LA WNBA SES ÉQUIPES, NBA DEVELOPMENT LEAGUE, LLC, LA NBA G LEAGUE ET SES ÉQUIPES, NBA 2K LEAGUE, LLC, LA NBA 2K LEAGUE ET SES ÉQUIPES, USA BASKETBALL, ET CHACUNE DE LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES RESPECTIVES, LEURS ENTITÉS ASSOCIÉES, ADMINISTRATEURS, MANDATAIRES, TITULAIRES DE LICENCE, AGENTS, JOUEURS, ENTRAÎNEURS, PROPRIÉTAIRES, DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS, GOUVERNEURS, MEMBRES, ACTIONNAIRES, PARTENAIRES, SPONSORS, ANNONCEURS, SALARIÉS, BÉNÉVOLES, SOUS-TRAITANTS ET AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL ; (II) LE SITE DE L'ÉVÉNEMENT, NOTAMMENT, TOUS LES STADES, HÔTELS ET AUTRES LIEUX LIÉS À L'ÉVÉNEMENT (Y COMPRIS LES PROPRIÉTAIRES, LES LOCATAIRES ET SOUS-LOCATAIRES DE CES LIEUX), TOUS LES SPONSORS, SOUS-TRAITANTS ET AUTRES FOURNISSEURS ; (III) D'AUTRES TIERS PRÉSENTS SUR LE SITE DE L'ÉVÉNEMENT OU AMENÉS À S'Y RENDRE À TOUT MOMENT (NOTAMMENT, LES MÉDIAS ET LE PERSONNEL MÉDICAL) ; ET (IV) L'ENSEMBLE DES SOCIÉTÉS MÈRES, FILIALES, SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET APPARENTÉES, AINSI QUE LES DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS, PROPRIÉTAIRES, MEMBRES, RESPONSABLES, PARTENAIRES, EMPLOYEURS, SALARIÉS, AGENTS, PRESTATAIRES, SOUS-TRAITANTS, ASSUREURS, REPRÉSENTANTS, SUCCESSIONS ET/OU AYANTS DROIT DE CHACUNE DES ENTITÉS ET PERSONNES SUSMENTIONNÉES, QUE CE SOIT DANS LE PASSE, LE PRÉSENT OU L'AVENIR ET QUE CE SOIT À TITRE INSTITUTIONNEL OU PERSONNEL ;



NBA Properties, Inc.

5. **ACCEPTÉ DE DEGAGER DE TOUTE RESPONSABILITE, DE DEFENDRE ET D'INDEMNISER CHACUNE DES PARTIES EXONEREES DE TOUTE PERTE, RESPONSABILITE, RECOURS, DOMMAGE, JUGEMENT, FRAIS DE JUSTICE OU COUTS DECOULANT DE LA PARTICIPATION DU PARTICIPANT A L'ÉVENEMENT OU LIES A CELUI-CI, QU'ILS SOIENT CAUSES PAR LA NEGLIGENCE D'UNE PARTIE EXONEREE OU AUTREMENT ;**

6. accepte que les actes, poses, paroles et performances du Participant lors de l'Événement soient de bon goût et n'aient pas de répercussion négative pour l'image, la réputation ou les activités des Parties exonérées, et accorde pleine autorisation à chacune des Parties exonérées (et à chacun de leurs délégués, mandataires et titulaires de licence), sans obligation de rémunérer le Participant, d'utiliser le nom, la voix, les déclarations, l'image, l'apparence, les données biographiques et/ou les actions du Participant dans tout audio, vidéo, film ou exposition photographique, retransmis en direct ou enregistré, ou toute autre transmission, exposition, publication ou reproduction (ou dans toutes œuvres dérivées en découlant) effectués avant, pendant ou après l'Événement, sur tout support connu actuellement ou créé ultérieurement, ou dans tout contexte, sans autre autorisation ni rémunération supplémentaire, et déclare que le soussigné (y compris, au nom du Participant, le cas échéant) a le droit d'octroyer cette autorisation ;

7. comprend et reconnaît que (a) le refus du Participant d'accepter un prix dans le cadre d'un Tournoi ou d'une autre activité constitue une renonciation à ce prix et dégage les Parties exonérées de toute obligation liée à ce prix ; (b) le Participant est responsable du paiement et de l'acquittement de toutes les taxes d'État, fédérales, provinciales ou d'autres taxes imposées sur toutes les sommes en espèces et/ou sur tout autre prix qu'il remporte ; (c) le soussigné (et le Participant, le cas échéant) indemnisera et dégage les Parties exonérées de toute responsabilité à l'égard de ces taxes et accepte qu'une Partie exonérée puisse déduire ou exiger le paiement de ces taxes avant la remise d'un prix ; et (d) tout voyage entrepris par le Participant dans le cadre de l'acceptation ou de l'utilisation d'un prix sera effectué aux seuls risques du Participant. EN OUTRE, LE SOUSSIGNÉ (Y COMPRIS AU NOM DU PARTICIPANT, LE CAS ÉCHÉANT) RECONNAÎT, APPRÉCIE ET COMPREND PLEINEMENT LE RISQUE QUE LA PARTICIPATION DU PARTICIPANT À UN CONCOURS, L'ACCEPTATION DE TOUT PRIX ET/OU L'UTILISATION DU MATÉRIEL PAR LES PARTIES EXONÉRÉES PUISSE AFFECTER L'ÉLIGIBILITÉ SPORTIVE DU PARTICIPANT AU NIVEAU SECONDAIRE OU INTERCOLLÉGIAL, ET LE SOUSSIGNÉ (Y COMPRIS AU NOM DU PARTICIPANT, LE CAS ÉCHÉANT) ASSUME PLEINEMENT CE RISQUE ET DÉGAGE LES PARTIES EXONÉRÉES DE TOUTE RESPONSABILITÉ EN LIEN AVEC TOUT MANQUEMENT D'ÉLIGIBILITÉ À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AU NIVEAU SECONDAIRE OU INTERCOLLÉGIAL ;

8. accepte de se conformer à tous les Protocoles du Site de l'Événement ;

9. reconnaît et accepte que le Participant peut être tenu de passer par des points de contrôle de sécurité sur chaque site de l'Événement, et que le Participant n'apportera pas d'armes à feu ou d'autres armes sur un site de l'Événement ; et

10. convient expressément que (a) le présent ACCORD DE DÉCHARGE, D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ ET D'INDEMNISATION est régi par le droit de l'État de New-York et est censé avoir une portée et un périmètre d'inclusion aussi larges que possible en vertu du droit de l'État de New York et que, si une partie des présentes était jugée nulle, il est convenu que les parties restantes demeureront néanmoins parfaitement en vigueur à tous les effets ; et que (b) aux fins de toute action ou procédure découlant du présent ACCORD DE DÉCHARGE, D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ ET D'INDEMNISATION, le soussigné (y compris au nom du Participant, le cas échéant) se soumet expressément à la compétence exclusive des tribunaux étatiques et fédéraux de l'État de New York.

LE SOUSSIGNÉ A LU ET SIGNE VOLONTAIREMENT LE PRÉSENT ACCORD DE DÉCHARGE, D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ ET D'INDEMNISATION, comprend ses termes, y compris le fait que le Participant renonce par les présentes à des droits légaux substantiels et convient, en outre, qu'aucune déclaration, affirmation ou incitation contraire à une disposition des présentes n'a été faite par NBAP ou l'un de ses salariés ou mandataires, ni par ceux des autres Parties exonérées.

Si la signature ci-dessous n'est pas apposée par un parent ou un tuteur légal, le Participant déclare être âgé de dix-huit (18) ans ou plus et le Participant reconnaît que chacune des Parties exonérées se fonde sur les droits accordés et visés aux présentes. Si la signature est apposée par un parent ou un tuteur légal, le parent ou le tuteur légal reconnaît que chacune des Parties exonérées se fonde sur les droits accordés par les présentes et a expliqué au Participant la nature du risque lié à la participation de ce dernier à l'activité, ainsi que les règles de sécurité et le Participant comprend les risques inhérents et accepte de respecter toutes les règles de participation. Le présent ACCORD DE DÉCHARGE, D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ ET D'INDEMNISATION pourra être signé et remis par des moyens électroniques.